



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil spécialisé viticole du 16 avril 2014 : FranceAgriMer soutient les investissements pour le développement des méthodes d'enrichissement par « soustraction »

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les filières viticole et cidricole s'est réuni le 16 avril 2014, sous la présidence de Jérôme Despey.

Observatoire mondial des vins rosés : la France demeure déficitaire

Créé en 2011 par FranceAgriMer et le Conseil interprofessionnel des Vins de Provence (CIVP) qui le pilotent, cet observatoire est mis en œuvre chaque année avec l'appui du bureau d'études Agrex Consulting. Le marché mondial des vins rosés continue de se développer, la France est toujours le premier pays producteur et consommateur de vins rosés, mais le marché français demeure déficitaire, la France importe près de 2 millions d'hl de rosé, principalement d'Espagne.

En 2012, 15 % des vins produits en France sont des rosés. Ils représentent désormais 30 % des ventes de vin en grandes surfaces, contre seulement 10 % au début des années 1990.

Pour en savoir plus, consultez l'étude complète sur le site internet de FranceAgriMer :

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/31149/278728/file/SYN-VIN-2014-Observatoire-des-vins-roses-A1213.pdf>

Conjoncture et situation du marché français : bonne valorisation sur tous les segments de marché, en raison de disponibilités limitées

Sur les huit premiers mois de la campagne 2013/14, les vins français sont globalement bien valorisés sur tous les segments de marché (vrac, vins IGP, vins AOC/AOP, vins sans indication géographique) en raison des disponibilités limitées. Dans certains cas, la hausse des prix ne suffira pas à compenser la baisse des volumes vendus.

Pour plus de détails, consultez la note de conjoncture Vins d'avril 2014 :

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/31141/278641/file/nco-vin-noteconjoncture-c13-14-s35-m08.pdf>

Bilan 2013 du commerce extérieur et des achats des ménages

Si les importations françaises de vin ont reculé en volume en 2013, elles ont, en revanche, de nouveau progressé en valeur, pour atteindre un nouveau record. Les vins sans IG et les IGP représentent près de 80 % des volumes importés.

Côté consommation, plus de 85 % des ménages français ont déclaré acheter du vin tranquille en 2013. Si les achats de vin rouge restent majoritaires, les vins rosés poursuivent leur croissance et représentent désormais près de 30 % des achats. Les vins effervescents sont, en revanche en retrait, sous l'effet d'un recul des achats de Champagne.

Pour plus de détails, consultez la note de conjoncture Vins d'avril 2014...

<http://www.franceagrimer.fr/content/download/31141/278641/file/nco-vin-noteconjoncture-c13-14-s35-m08.pdf>

Nouvelle aide aux programmes d'investissement des entreprises pour le développement des méthodes d'enrichissement soustractive

Le Conseil a émis un avis favorable au projet de décision du Directeur général de FranceAgriMer prévoyant un nouveau programme d'aide nationale pour soutenir les projets d'investissement dans les matériels permettant la mise en œuvre de méthodes d'enrichissement par « soustraction » (concentrateurs, osmoseurs...). Le budget affecté à cette mesure sera de 2 millions d'euros. Le montant de l'aide est fixé à 40 % des dépenses éligibles pour les PME, et à 20 % pour les entreprises de taille intermédiaire. Les entreprises auront la possibilité de déposer un dossier même si l'entreprise a un autre dossier en cours. Toutes les autres règles du dispositif 2014 s'appliquent.

Les dossiers de demande d'aide doivent être déposés auprès des services territoriaux de FranceAgriMer jusqu'au 30 juin 2014. Ils pourront être complétés jusqu'au 31 juillet 2014.

OCM vitivinicole : 59,5 millions d'euros consommés en France sur les 280 M€ prévus d'ici la fin octobre

Au 10 avril, la consommation des crédits de l'enveloppe du programme français pour la campagne 2013-24 s'élève à 59,5 millions d'euros (dépenses de restructuration et de reconversion du vignoble, d'investissements des entreprises et de promotion sur les marchés des pays tiers, pour l'essentiel), en ligne avec les prévisions de FranceAgriMer. L'utilisation des crédits devrait monter en puissance dans les mois qui viennent, pour atteindre un peu plus de 280 millions d'euros d'ici la fin octobre.

**Aide aux programmes d'investissements des entreprises dans le cadre de l'OCM vitivinicole :
modification des décisions 2013 et 2014 et de l'arrêté sanction pour la période 2009-2012**

Le Conseil a donné un avis favorable à deux projets de décision et un projet d'arrêté qui harmonisent les dispositifs de sanctions et apportent diverses précisions aux textes : conditions d'éligibilité, dates d'autorisation de commencer les travaux, conditions de transformation d'un dossier simplifié en dossier approfondi, pièces à fournir.

Mission presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil

Tél. : 01 73 30 34 05

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr

Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 22 54

virginie.nicolet@franceagrimer.fr
